Strasbourg, le 11 mai 2017 **T-PVS/DE (2017) 9**

[de09f\_2017.doc]

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL DE L’EUROPE

**Comité permanent**

37e réunion

Strasbourg, 5-8 décembre 2017

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés**

8 mars 2017

Palais de l’Europe, Strasbourg, Salle 6

**Projet de Résolutions**

**sur le renouvellement**

**du Diplôme européen des espaces protégés**

*Document préparé par la*

*Direction de la Gouvernance démocratique*

*This document will not be distributed at the meeting. Please bring this copy.*

*Ce document ne sera plus distribué en réunion. Prière de vous munir de cet exemplaire.*

**Table des matières**

[Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge (Allemagne) - 3 -](#_Toc482259011)

[Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé aux réserves naturelles de Bullerö et de Långviksskär (Suède) - 5 -](#_Toc482259012)

[Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Store Mosse (Suède) - 7 -](#_Toc482259013)

[Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Matsalu (Estonie) - 9 -](#_Toc482259014)

[Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national d’Ordesa et du Mont Perdu (Espagne) - 11 -](#_Toc482259015)

[Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny   
(Fédération de Russie) - 13 -](#_Toc482259016)

[Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie) - 15 -](#_Toc482259017)

# Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge (Allemagne)

**Documents CM**

**CM(2018)**

**——————————————  
 …réunion, ….2018**

Développement durable

Comité permanent de la Convention de Berne

Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés

(T-PVS/DE)

**——————————————**

**Projet de résolution CM/ResDip(2018) …**

**sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé**

**à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge (Allemagne)**

*(Adopté par le Comité des Ministres le … 2018*

*lors de la … réunion des Délégués des ministres)*

Le Comité des Ministres, agissant en vertu de l'article 15.a du Statut du Conseil de l'Europe,

Vu la Résolution Res(65)6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu’amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés,

Vu la Résolution (78) 21 concernant l’octroi du Diplôme européen à la Réserve naturelle de la Weltenburger Enge (Allemagne),

Eu égard à la Résolution CM/ResDip(2008)11 sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle de la Weltenburger Enge (Allemagne),

Considérant le rapport de l'expert présenté à la réunion du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés, le 8 mars 2017,

Compte tenu des propositions présentées par le Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu’au 2 mars 2028 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle de Weltenburger Enge,

Assortit le renouvellement des trois conditions suivantes:

1. réaliser une étude sur les options légales permettant de faire cesser, ou au moins de réglementer, l’accostage d’embarcations privées sur la rive droite du Danube, entre l’embarcadère de Weltenburg et le kilomètre 2416 du fleuve, et interdire le bivouac et les feux de camp sur l’ensemble du territoire de l’espace diplômé. Faire rapport au Conseil de l'Europe avant la fin de l’année 2020;
2. étendre, partout où cela s’y prête d’un point de vue écologique et touristique et dès que possible, la réglementation plus stricte du décret relatif à la Réserve naturelle de Hirschberg et Altmuehlleiten au secteur de la Réserve naturelle de Weltenburger Enge, afin que les règles soient plus faciles à comprendre pour les visiteurs et la surveillance plus efficace, tout en soulignant la cohérence des deux sites qui constituent une seule entité écologique;
3. s’impliquer davantage dans la préservation du monument archéologique dit du « Keltenwall » (le mur des Celtes) et faire cesser les dégradations et l’érosion grâce à une gestion des visiteurs ou à des installations appropriées visant à limiter le passage de marcheurs et d’adeptes du VTT sur le monument, en collaboration avec l’administration responsable de la conservation du monument.

Assortit le renouvellement des huit recommandations suivantes:

1. concrétiser dès que possible l’élargissement officiel de l’espace diplômé à 934 hectares, rebaptiser l’espace « Weltenburger Enge, Hirschberg et Altmuehlleiten » et adapter dans les meilleurs délais toute la signalisation, les brochures, les cartes et les dépliants à ce nouvel espace. Préparer et adopter, à l’horizon 2020, un plan général de gestion en complément du plan de gestion NATURA 2000 existant;
2. évaluer les conséquences des perturbations causées par les vagues des plus grandes embarcations sur les rives et sur une sélection d’espèces pertinentes, notamment de poissons, de mollusques d’eau douce et de libellules;
3. envisager une harmonisation des panneaux d’information et leur meilleure répartition sur le site, et afficher le logo du Diplôme européen au moins sur les panneaux qui présentent des informations sur les trésors naturels et culturels que recèle l’espace diplômé. Cela concerne également le point d’information de l’aérodrome de Kelheim. Compléter immédiatement les panneaux par des informations sur le rôle du Diplôme européen, au moins sur les principales voies d’accès;
4. intensifier et rendre plus efficaces les contrôles contre la pratique illicite du VTT en dehors des pistes officielles prévues à cet effet;
5. soumettre l’ouverture de points de vue officiels tenant compte de la valeur naturelle de chaque site, et fermer les points de vue sauvages ou dangereux;
6. mettre l’accent sur la succession naturelle des forêts et sur le développement de réserves forestières plus naturelles sur l’ensemble de l’espace tout en évitant les coupes claires, même peu étendues. Autoriser le moins possible l’exploitation forestière et interdire le recours à des engins lourds dans la gestion des forêts. Procéder à une évaluation approfondie avant toute intervention dans la forêt autour de la Befreiungshalle et refuser toute gestion forestière qui ne peut être qualifiée d’écologique;
7. reconnaître la nécessité d’une surveillance professionnelle du site sur le terrain, et notamment d’un travail de terrain réalisé par des agents professionnels et permanents, et envisager un renforcement des capacités des agents permanents de surveillance;
8. évaluer les possibilités techniques et le soutien financier disponibles pour la restauration du monument culturel du « Kloesterl ».

# Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé aux réserves naturelles de Bullerö et de Långviksskär (Suède)

**Documents CM**

**CM(2018)**

**——————————————  
…réunion, ….2018**

Développement durable

Comité permanent de la Convention de Berne

Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés

(T-PVS/DE)

**——————————————**

**Projet de résolution CM/ResDip(2018) …**

**sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé**

**aux Réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär (Suède)**

*(Adopté par le Comité des Ministres le … 2018*

*lors de la … réunion des Délégués des ministres)*

Le Comité des Ministres, agissant en vertu de l'article 15.a du Statut du Conseil de l'Europe,

Vu la Résolution Res(65)6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu’amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés,

Vu la Résolution Res(88)12 octroyant le Diplôme européen à la Réserve naturelle de Bullerö et Långviksskär (Suède),

Vu la Résolution CM/ResDip(2008)15 concernant le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé aux réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär (Suède);

Considérant le rapport de l'expert présenté à la réunion du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés le 8 mars 2017;

Vu les propositions du Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu’au 12 juin 2028 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé aux réserves naturelles de Bullerö et Långviksskär;

Assortit le renouvellement de la condition suivante:

1. préparer et adopter à l’horizon 2020 un nouveau plan de gestion tant pour la Réserve naturelle de Bullerö que pour celle de Långviksskär, assorti d’un système de surveillance simple mais complet couvrant à la fois les oiseaux, les poissons, les paramètres environnementaux et les visiteurs.

Assortit le renouvellement des quatre recommandations suivantes:

1. poursuivre les efforts visant à constituer un Parc national couvrant les deux réserves ainsi que les îles et les eaux environnantes;
2. maintenir la surveillance des activités qui constituent des sources potentielles de perturbations, faire appliquer la réglementation, notamment celle qui concerne l’accès aux espaces fermés et faciliter l’accès des gestionnaires et des visiteurs aux conclusions de la surveillance;
3. maintenir le soutien aux activités agricoles sur les îles, dans le respect des objectifs de sauvegarde du paysage et de la diversité biologique;
4. poursuivre la campagne de lutte contre la population de visons.

# Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Store Mosse (Suède)

**Documents CM**

**CM(2018)**

**——————————————  
…réunion, ….2018**

Développement durable

Comité permanent de la Convention de Berne

Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés

(T-PVS/DE)

**——————————————**

**Projet de résolution CM/ResDip(2018) …**

**sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés**

**octroyé au Parc national de Store Mosse (Suède)**

*(Adopté par le Comité des Ministres le … 2018*

*lors de la … réunion des Délégués des ministres)*

Le Comité des Ministres, agissant en vertu de l'article 15.a du Statut du Conseil de l'Europe,

Vu la Résolution Res(65)6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu’amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés,

Vu la Résolution Res(88)11 sur l’octroi du Diplôme européen au Parc national de Store Mosse (Suède);

Eu égard à la Résolution CM/ResDip(2008)14 sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyés au Parc national de Store Mosse (Suède);

Considérant le rapport de l'expert présenté à la réunion du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés le 8 mars 2017;

Vu les propositions du Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu’au 13 juin 2028 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Store Mosse;

Assortit le renouvellement des cinq recommandations suivantes:

1. réduire la dépendance par rapport aux bénévoles pour la surveillance et le travail régulier de maintenance;
2. continuer de promouvoir les recherches scientifiques dans le parc et veiller à ce que toutes les conclusions soient centralisées dans une base de données administrée par le parc ou, le cas échéant, par une institution scientifique pertinente;
3. assurer la gestion à long terme et la restauration écologique des lacs Kävsjön et Häradsösjön afin que les oiseaux puissent y prospérer;
4. élaborer pour le parc un système de surveillance complet, mais simple, destiné à être joint au plan de gestion; surveiller minutieusement l’efficacité et l’impact de la gestion et de la restauration des lacs ainsi que du projet LIFE de restauration des marécages;
5. mettre en œuvre le nouveau système national relatif aux outils d’information, aux panneaux et à la signalisation des sentiers et, en particulier, donner la visibilité qu’il mérite au Diplôme européen des espaces protégés et communiquer plus activement à son propos.

# Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Matsalu (Estonie)

**Documents CM**

**CM(2018)**

**——————————————  
 … réunion, ….2018**

Développement durable

Comité permanent de la Convention de Berne

Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés

(T-PVS/DE)

**——————————————**

**Projet de résolution CM/ResDip(2018) …**

**sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés**

**octroyé au Parc national de Matsalu (Estonie)**

*(Adopté par le Comité des Ministres le … 2018*

*lors de la … réunion des Délégués des ministres)*

Le Comité des Ministres, agissant en vertu de l’article 15.a du Statut du Conseil de l’Europe,

Vu la Résolution Res(65)6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu’amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés;

Vu la Résolution ResDip(2003)17 sur l’octroi du Diplôme européen au Parc national de Matsalu (Estonie);

Vu la Résolution CM/ResDip(2012)16 sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Matsalu (Estonie);

Prenant en considération le rapport d’expert présenté le 8 mars 2017 à la réunion du Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés;

Prenant en considération les propositions du Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu’au 28 mai 2028 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national de Matsalu;

Assortit le renouvellement de la condition suivante:

1. garantir la mise en œuvre, le financement approprié et la révision du plan de gestion 2015 - 2024 avant la fin de la période couverte par ce plan, en 2024.

Assortit le renouvellement des six recommandations suivantes:

1. poursuivre la coopération avec les agriculteurs locaux et les autres parties prenantes en vue d’améliorer la gestion et la santé des formations herbeuses du Parc national. Consulter les agriculteurs et d’autres parties prenantes concernant l’utilisation des coupes de foin;
2. envisager la création d’un comité scientifique afin d’exploiter tout le potentiel du Parc national pour la recherche scientifique et l’éducation. Ce comité pourra formuler des conseils stratégiques et, sur demande, analyser la qualité des propositions de recherche et des conclusions scientifiques et proposer d’autres avis scientifiques;
3. outre les restrictions applicables à la chasse dans les limites du Parc national, renforcer la coopération avec les chasseurs pour la gestion de certaines espèces envahissantes et la lutte contre celle-ci;
4. mettre en place un système d’alerte contre les espèces exotiques envahissantes susceptibles de menacer la diversité biologique du Parc national, afin de disposer d’une détection précoce et de pouvoir prendre les mesures qui s’imposent;
5. préparer un plan d’adaptation au changement climatique pour le Parc national à l’horizon 2024;
6. veiller à ce que des guides imprimés pour les sentiers de randonnées et les itinéraires soient disponibles en estonien et dans les principales langues européennes pour les visiteurs nationaux et internationaux, et étudier l’intérêt et la faisabilité d’une augmentation du nombre de sentiers.

# Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national d’Ordesa et du Mont Perdu (Espagne)

**Documents CM**

**CM(2018)**

**——————————————  
 … réunion, ….2018**

Développement durable

Comité permanent de la Convention de Berne

Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés

(T-PVS/DE)

**——————————————**

**Projet de résolution CM/ResDip(2018) …**

**Sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés**

**octroyé au Parc national d’Ordesa et du Mont Perdu (Espagne)**

*(Adopté par le Comité des Ministres le … 2018*

*lors de la … réunion des Délégués des ministres)*

Le Comité des Ministres, agissant en vertu de l’article 15.a du Statut du Conseil de l’Europe,

Vu la Résolution Res(65)6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu’amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés,

Vu la Résolution Res(88)9 sur l’octroi du Diplôme européen des espaces protégés au Parc national d’Ordesa et du Mont Perdu (Espagne),

Vu la Résolution CM/ResDip(2008)13 sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national d’Ordesa et du Mont Perdu (Espagne),

Considérant le rapport d’expert présenté le 8 mars 2017 lors de la réunion du Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés,

Prenant en considération les propositions du Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu’au 13 juin 2028 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé au Parc national d’Ordesa et du Mont Perdu,

Assortit le renouvellement des trois recommandations suivantes:

1. assurer la gestion du parc conformément au Plan d’utilisation et de gestion (PRUG) approuvé en 2015, à la loi n° 30/2014 du 3 décembre 2014 sur les Parcs nationaux et au Décret royal n° 389/2016 du 22 octobre 2016, portant adoption du Plan directeur du réseau des parcs nationaux. Donner suite à la création prévue d’un accès pour visiteurs dans la vallée de la Pineta et d’un nouveau centre pour les visiteurs à Escalona et renforcer la collaboration avec le Parc national des Pyrénées (France);
2. sensibiliser les visiteurs, par une surveillance accrue à l’intérieur du parc, au fait que les chiens sont uniquement autorisés dans le parc s’ils sont tenus en laisse, et informer les visiteurs de l’interdiction d’entrer dans le Parc national français avec un chien, même tenu en laisse;
3. si les moyens nécessaires sont disponibles, réaliser une étude sur l’atténuation de l’impact des visiteurs sur la flore, la faune et le paysage, et évaluer l’impact que pourrait avoir la promotion d’une voie d’accès alternative au parc sur la qualité des visites dans les secteurs soumis à une forte pression touristique.

# Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny (Fédération de Russie)

**Documents CM**

**CM(2018)**

**——————————————  
 … réunion, ….2018**

Développement durable

Comité permanent de la Convention de Berne

Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés

(T-PVS/DE)

**——————————————**

**Projet de résolution CM/ResDip(2018) …**

**sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés**

**octroyé à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny (Fédération de Russie)**

*(Adopté par le Comité des Ministres le … 2018*

*lors de la … réunion des Délégués des ministres)*

Le Comité des Ministres, agissant en vertu de l’article 15.a du Statut du Conseil de l’Europe,

Vu la Résolution Res(65)6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu’amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés;

Vu la Résolution Res(98)25 sur l’octroi du Diplôme européen à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny (Fédération de Russie);

Vu la Résolution CM/ResDip(2012)12 sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny (Fédération de Russie);

Prenant en considération le rapport de l’expert présenté le 8 mars 2017 à la réunion du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés;

Prenant en considération les propositions du Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu’au 18 septembre 2028 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve de biosphère de Tsentralno-Chernozemny;

Assortit le renouvellement de la condition suivante:

1. d’ici à 2020, clarifier le statut des trois unités soustraites à la gestion de la Réserve naturelle intégrale de Tsentralno Chernozemny (Janskoy, Lycie Gory et Stinky Izgoria) en 1990 et confiées depuis à la Réserve naturelle intégrale de Belogorye; maintenir, si possible, ces trois unités au sein de l’espace diplômé en raison de leur contribution à l’importance européenne du site.

Assortit le renouvellement des quatre recommandations suivantes:

1. veiller à obtenir les financements nécessaires pour l’espace diplômé à partir du budget fédéral, ainsi qu’un plus grand soutien financier de la part de l’administration régionale de Koursk;
2. élaborer et mettre en œuvre un programme d’actualisation et de rénovation du musée;
3. faire aboutir dès que possible le projet actuel d’extension de la Réserve de biosphère et l’assortir à l’horizon 2022 d’un plan de gestion, notamment pour les zones tampon et de transition, garantissant ainsi la valeur européenne de l’espace diplômé et son intégrité;
4. poursuivre et renforcer la coopération internationale pour la Réserve naturelle intégrale de Tsentralno Chernozemny par le biais de projets respectueux des principaux intérêts des milieux steppiques de cette partie de l’Europe et contribuant à la réalisation des objectifs d’Aïchi.

# Projet de résolution sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie)

**Documents CM**

**CM(2018)**

**——————————————  
 …réunion, ….2018**

Développement durable

Comité permanent de la Convention de Berne

Groupe de spécialistes du Diplôme européen des espaces protégés

(T-PVS/DE)

**——————————————**

**Projet de résolution CM/ResDip(2018) …**

**sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés**

**octroyé à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie)**

*(Adopté par le Comité des Ministres le … 2018*

*lors de la … réunion des Délégués des ministres)*

Le Comité des Ministres, agissant en vertu de l’article 15.a du Statut du Conseil de l’Europe,

Vu la Résolution Res(65)6 instituant le Diplôme européen pour certains paysages, réserves et monuments naturels protégés, telle qu’amendée par la Résolution CM/ResDip(2008)1 concernant le règlement révisé du Diplôme européen des espaces protégés,

Vu la Résolution Res(98)24 sur l’octroi du Diplôme européen à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie),

Vu la Résolution CM/ResDip(2012)13 sur le renouvellement du Diplôme européen des espaces protégés à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie),

Considérant le rapport de l’expert présenté le 8 mars 2017 à la réunion du Groupe de spécialistes sur le Diplôme européen des espaces protégés,

Prenant en considération les propositions du Comité permanent de la Convention de Berne,

Renouvelle jusqu’au 18 septembre 2028 le Diplôme européen des espaces protégés octroyé à la Réserve naturelle intégrale de Kostomuksha (Fédération de Russie).

Assortit le renouvellement des sept recommandations suivantes:

1. en collaboration avec les autorités finlandaises, retirer le matériel de sécurité (clôtures en fil de fer, clôtures électriques et autres dispositifs) à la frontière entre les deux pays pour optimiser la communication entre les deux côtés de la frontière et promouvoir les processus écologiques;
2. mettre en place des programmes individuels pour former les agents de terrain à la sauvegarde/gestion des environnements naturels et améliorer leurs connaissances des sciences naturelles en général afin d’élargir leurs connaissances et d’améliorer leurs compétences dans des domaines essentiels pour leur travail;
3. envisager le renouvellement du plan de gestion de l’espace diplômé pour une période compatible avec la durée du renouvellement du Diplôme européen et en vue de l’actualiser pour prendre en compte l’intégration de l’espace diplômé de la Réserve naturelle de Kostomuksha, réalisée en 2015;
4. finaliser à l’horizon 2022 le projet de création d’une réserve de biosphère incluant l’espace diplômé. Obtenir un engagement fort des autorités locales et des acteurs socio-économiques afin d’aider les autorités de l’espace diplômé à le protéger. Une telle mobilisation pourrait également faciliter l’adaptation de la composition de l’espace diplômé et notamment de sa zone-tampon voire, le cas échéant, son élargissement afin de confirmer son importance européenne et contribuer à sa préservation; cela concerne tout particulièrement la zone centrale du Parc national de Kalevala;
5. garantir la préservation durable de l’aspect naturel de l’espace diplômé, et par conséquent de son importance européenne, par une gestion appropriée des feux et des autres processus naturels en général;
6. concevoir une vision régionale d’un développement touristique « scientifique et/ou orienté sur la nature » afin d’optimiser le potentiel de l’espace diplômé de la Réserve naturelle de Kostomuksha dans son ensemble; cette entreprise devrait (1) être envisagée avec le soutien du programme MAB de l’UNESCO (l’homme et la biosphère) et du Conseil de l’Europe, (2) mobiliser les autorités locales et régionales ainsi que le secteur privé et (3) bannir toutes les pratiques touristiques incompatibles avec le caractère naturel de l’espace diplômé, comme l’alimentation artificielle des animaux sauvages;
7. poursuivre la surveillance du pompage de l’eau dans l’espace diplômé et diffuser régulièrement, dans les rapports annuels concernant le site, des informations concernant l’impact sur celui-ci.